

**Formulaire d'adhésion
RESPONSABILITÉ CIVILE
EXPLOITATION ET PROFESSIONNELLE**

ethias

MÉDIATEURS MEMBRES DE L'I.M.E.F. - POLICE N° 45.360.433

**Nous vous invitons à retourner ce formulaire complété et signé à l'I.M.E.F. :
imef.secretariat@gmail.com ou à fondation.imef@gmail.com**

1 IDENTITÉ DU PRENEUR D'ASSURANCE

Nom: 1 . | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 1 ||| _____ i
M. - Mme - Mlle (biffer les mentions inutiles). Femme mariée ou veuve : nom de jeune fille
Prénom: _____ 1
Date de naissance : _____ | | _____
Adresse : _____ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | _____ N° : _____ 1 Boîte : i _____
rue - avenue - boulevard - quai - place - chaussée (biffer les mentions inutiles)
Code postal : 1 _____ Localité : 1 _____

Prime forfaitaire annuelle par assuré : 100,00 euros hors taxes (109,25 TTC).

2 DATE D'EFFET SOUHAITÉE

m _____ 1 1 _____ m _____ 1 1 _____ m _____ 1

Ethias rassemble des données à caractère personnel vous concernant pour les finalités suivantes : évaluation des risques, gestion des contrats et des sinistres et toutes opérations de promotion de ses services et de fidélisation. Ces données peuvent être communiquées aux entreprises faisant partie du groupe Ethias à des fins de promotion commerciale.

Vous pouvez avoir accès aux données vous concernant, en obtenir la rectification éventuelle et vous opposer gratuitement à leur utilisation à des fins de promotion commerciale. Vous opposez-vous à cette utilisation ?

En cas de conclusion d'un contrat, vous donnez votre consentement à la communication éventuelle des données à caractère personnel par Ethias au

G.I.E. Datassur, dans le cadre de la gestion des contrats et des sinistres. (Datassur, service « fichiers », square de Medis 29, 1000 Bruxelles).

Toute plainte relative au contrat d'assurance peut être adressée à:

- Ethias SA «Service 1000» - Rue des Croisiers 24 - 4000 LIÈGE
Fax 04 220 39 65 - gestion-des-plaintes@ethias.be
- Ombudsman des Assurances - Square de Medis 35 - 1000 BRUXELLES
Fax 02 547 59 75 - info@ombudsman.as

L'introduction d'une plainte ne porte pas préjudice à la possibilité pour le candidat preneur d'assurance d'intenter une action en justice. La loi belge est applicable au contrat d'assurance.

Cette police d'assurance a été souscrite exclusivement en faveur des Médiateurs membres de l'I.M.E.F., de sorte que si vous n'êtes pas membre de l'Association, nous vous invitons à prendre contact préalablement avec son secrétariat : imef.secretariat@gmail.com

En complétant le présent formulaire, je confirme mon souhait de m'assurer en responsabilité civile et assistance judiciaire en adhérant à la police collective contractée par l'Institut pour la Médiation dans l'Espace Francophone.

Fait à _____

le _____

Signature du preneur d'assurance,